

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 08 AVRIL 2026 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33  
Quorum : 17

**PRÉSENTS :**

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame FALCON, Monsieur de BOISSIEU, Madame PETIT, Monsieur BRESSON, Madame SEYTIER, Monsieur BOURDIN, Monsieur RIGAUD, Madame PARIS, Monsieur BLANC, Monsieur TENAND, Monsieur RICHER, Monsieur BROYER, Madame ELEGBEDE, Madame BRISSEZ, Monsieur ENTEMEYER, Madame BARBISIO, Monsieur DEROUBAIX, Madame SPAHIU, Madame ARBORE, Monsieur BERNE, Madame JACQUET-FRANCILLON, Monsieur CHRISTIN, Madame PELISSIER, Monsieur ABBES, Madame QUELIN, Monsieur PITTO, Madame BOUILLET, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE.

**EXCUSÉES AYANT DONNÉ PROCURATION :**

Madame SONNERY à Monsieur GUEUR  
Madame KREUTER CHADENAS à Madame FALCON  
Madame BOULIN-BARDET à Monsieur de BOISSIEU

Le quorum est atteint.

\_\_\_\_\_  
Monsieur BROYER est désigné secrétaire de séance.  
\_\_\_\_\_

**2026.03.14**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) – DÉSIGNATION DES  
REPRÉSENTANTS**

(Rapporteur : Daniel FABRE)

Nomenclature : 5.3 : Désignation des représentants

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L. 123-4 et suivants et R. 123-7 et suivants ;

Vu la délibération n° 2026.03.07 en date du 08 avril 2026, portant détermination des conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission de Délégation de Service Public, de la Commission d'appels d'offres, de la Commission de contrôle financier et du Centre Communal d'Action Sociale ;

Vu la liste déposée ;

Conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles, dans chaque commune un Centre Communal d'Action Sociale existe. C'est un établissement public administratif administré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire.

Outre le Président, le Conseil d'administration comprend en nombre égal au maximum 8 membres élus en son sein par le Conseil municipal et 8 membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la Commune.

Au nombre des membres nommés doivent figurer un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant des associations familiales, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département et un représentant des associations de personnes handicapées du département.

Les membres élus et les membres nommés le sont en nombre égal au sein du Conseil d'Administration.

Le vote se déroule au scrutin secret en application de l'article R. 123-8 du Code de l'action sociale et des familles.

Les listes peuvent être déposées jusqu'à la tenue du Conseil municipal et à la présente délibération comme validée par délibération n° 2026.03.07.

La liste suivante est déposée :

<b>Titulaires élus au sein du Conseil municipal (8)</b>	<b>Titulaires nommés par le Président du CCAS (8)</b>
Marie Christine SEYTIER Bénédicta ELEGBEDE Liliane FALCON Zarife SPAHIU Aurélia KREUTER CHADENAS Laure BARBISIO Marine PELISSIER Delphine BOUILLET	Dany GOYET Michelle SCHEPF Mathilde BODEVIN Chantal BOUTE Philippe PAGET Christine MARTIN Dominique BARBIERI Philippe PONCIN

Monsieur le Maire appelle les Conseillers à procéder au vote.

Un bureau composé de deux assesseurs est désigné : Zarife SPAHIU et Emeric BERNE

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 33

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 33

La majorité absolue est établie à 17

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

- ↓ **DE FIXER** à 8 le nombre de représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social d'Ambérieu en Bugey ;
- ↓ **D'ELIRE** en qualité de membres élus pour siéger au Conseil d'Administration du C.C.A.S. à l'issue des opérations de vote :

**Président : Monsieur le Maire**

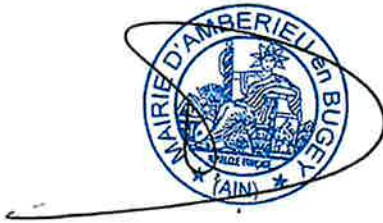
<b>Titulaires élus au sein du Conseil municipal (8)</b>	<b>Titulaires nommés par le président du CCAS (8)</b>
Marie Christine SEYTIER Bénédicte ELEGBEDE Liliane FALCON Zarife SPAHIU Aurélia KREUTER CHADENAS Laure BARBISIO Marine PELISSIER Delphine BOUILLET	Dany GOYET Michelle SCHEPF Mathilde BODEVIN Chantal BOUTE Philippe PAGET Christine MARTIN Dominique BARBIERI Philippe PONCIN

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 10 AVR. 2026

Daniel FABRE  
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Philippe BROYER  
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture  
001-20100046-20260408-DEL\_2026\_03\_14-DE  
Date de télétransmission : 10/04/2026  
Date de réception préfecture : 10/04/2026 3